

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

25 JUIN 2020

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Affectation du résultat de
fonctionnement de
l'exercice 2019 – budget
principal de la Ville**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 26 juin 2020
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 26 juin 2020
et qu'il est donc exécutoire.

Le 26 juin 2020

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt, le 25 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin deux mille vingt, s'est réuni au Théâtre Alexandre Dumas sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET*, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Monsieur FOUCHET, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE*, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Monsieur ALLAIRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Madame GRANDPIERRE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD, Monsieur GREVET, Madame DECROIX, Monsieur BENTZ

*Madame PEUGNET présente à partir du dossier 20 C 09a

*Monsieur BASSINE présent à partir du dossier 20 C 03

Avaient donné procuration :

Madame PEUGNET à Madame HABERT-DUPUIS
Monsieur PETROVIC à Monsieur PERICARD
Madame BOUTIN à Madame MACE
Madame ANDRE à Monsieur JOLY
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Madame de JACQUELOT

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE
2019 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Municipal vient d'examiner le Compte Administratif 2019 du budget principal de la Ville de Saint-Germain-en-Laye :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE	FONCTIONNEMENT	66 355 179,85 €	82 174 648,92 €
	INVESTISSEMENT	32 347 772,08 €	27 698 209,51 €
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		4 407 280,54 €
	RESULTAT REPORTE INVESTISSEMENT	7 191 567,20 €	334 060,54 €
	TOTAL REALISATIONS + REPORTS	105 894 519,13 €	114 614 199,51 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	FONCTIONNEMENT		
	INVESTISSEMENT	3 569 105,85 €	3 529 414,77 €
	TOTAL DES RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	3 569 105,85 €	3 529 414,77 €
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	66 355 179,85 €	86 581 929,46 €
	INVESTISSEMENT	43 108 445,13 €	31 561 684,82 €
	TOTAL CUMULE	109 463 624,98 €	118 143 614,28 €

Soit un résultat global 2019 reste à réaliser inclus de + 8 679 989,30 €

Il est proposé au Conseil Municipal, d'affecter :

- L'excédent de la Section de Fonctionnement soit 20 226 749,61 € au financement du déficit de la Section d'Investissement reports inclus pour 11 546 760,31 € et le solde au financement de la Section de Fonctionnement pour 8 679 989,30 €.

La reprise de résultats et ces affectations seront constatées au Budget Supplémentaire de l'exercice 2020 de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AFFECTE l'excédent de la Section de Fonctionnement soit 20 226 749,61 € au financement du déficit de la Section d'Investissement reports inclus pour 11 546 760,31 € et le solde au financement de la Section de Fonctionnement pour 8 679 989,30 €.

La reprise de résultats et ces affectations seront constatées au Budget Supplémentaire de l'exercice 2020 de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye